

SÉANCE DU 10 SEPTEMBRE 2009

TRAVAUX DE TROTTOIRS DESSERVANTS LE LOTISSEMENT DES ROSEAUX ST MICHEL

Mme le Maire présente les devis des entreprises interrogées pour la création des trottoirs.

<u>ENTREPRISE</u>	<u>MONTANT HT</u>	<u>MONTANT TTC</u>
YTP	33 059.00	39 538.56
VIAFRANCE	33 310.00	39 838.76
TPE	34 901.00	41 741.60

Après avoir étudié les devis et en avoir délibéré, le Conseil décide à l'unanimité des votes :

- de retenir l'entreprise VIAFRANCE
- d'accepter le devis pour son montant : HT 33 310.00 € TTC 39 838.76 €
- d'autoriser Mme le Maire à toutes les signatures nécessaires à la réalisation des travaux.

CONSTRUCTION DU GROUPE SCOLAIRE

MISSION SPS – MISSION COORDINATION TECHNIQUE – ETUDE GEOTECHNIQUE

Mr l'Adjoint aux travaux présente les devis des entreprises consultées :

<u>ENTREPRISE</u>	Mission Coordination Sécurité		Mission Coordination Technique		Etude Géotechnique	
	<b>HT</b>	TTC	<b>HT</b>	TTC	<b>HT</b>	TTC
GINGER CEBTP	-	-	-	-	<b>3 200.00</b>	3 827.20
VERITAS	<b>3 750.00</b>	4 485.00	<b>8 980.00</b>	10 740.08	-	-
PFC	<b>4 345.00</b>	5 196.62	-	-	-	-
APAVE	<b>3 100.00</b>	3 707.60	<b>5 040.00</b>	6 027.84	-	-
HYDROGEO- TECHNIQUE	-	-	-	-	<b>3 784.20</b>	4 525.90

Après en avoir délibéré, le Conseil désigne à l'unanimité des votes :

- l'entreprise APAVE pour la mission coordination sécurité
- l'entreprise APAVE pour la mission coordination technique
- l'entreprise GINGER CEBTP pour l'étude géotechnique

Mme le Maire est autorisée à signer tous les documents nécessaires au dossier.

LITIGE ENTRE LA COMMUNE ET MR DEHAYS Architecte

Mme le Maire donne lecture au Conseil du courrier de Mr Dehays qui accepte la proposition émise par le Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Litiges relatifs aux Marchés Publics.

Le Conseil Municipal en prend acte, rappelle avoir déjà accepté la proposition du Comité lors de sa réunion du 07 juillet 2009 et déclare renoncer à tous recours ultérieurs portant sur les faits.

Le Conseil Municipal autorise Mme le Maire à signer la transaction avec Mr DEHAYE.

## PANNEAU NOMMANT LE STADE DE FOOTBALL

Mme le Maire présente le devis de l'entreprise Bois & Découpes(Wood services) pour la création d'un panneau en bois peint indiquant le nom du terrain de football pour un montant de total TTC de 558.40 € port inclus

Après en avoir délibéré, les Membres du Conseil décident d'effectuer l'achat et acceptent le devis pour son montant.

## SONDAGES A L'ECOLE – POUR INFORMATION

Mme le Maire avise le Conseil que les sondages à l'école révèlent des terrains très décomprimés. La partie entre l'école et Habitat 76 serait stable. Aux autres endroits des vides francs sont repérés à 25 m de profondeur. Les cavités trouvées sont inondées. Les sondages continuent. Le Conseil en prend acte.

## POUR INFORMATION

- Un compteur de vitesse va être posé par la DDI sur le CD20, la rue Jean Douence et la rue Alexis Ricordel à fin d'analyse pour un projet d'aménagement sur voirie pour ralentissement.
- Terrain de football : les ampoules seront changées et les reprises de peinture effectuées dans le courant de la semaine prochaine.
- Tonte des talus : 2<sup>ème</sup> coupe prévue le 28/09/09
- Consommation d'eau : les aménagements effectués sur les divers bâtiments communaux ont permis la diminution de la consommation annuelle de 30 m3 .
- Consommation électrique : une analyse de la consommation va être effectuée.